

## Commune de BOISSY-LE-CHATEL

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2011/DDT/SEPR n° 21** du **11 avril 2011** complété le **02 mai 2012**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

#### [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

Approuvé	date <b>29 décembre 2010</b>	aléa <b>Inondation</b>
Prescrit (en cours d'élaboration)	date <b>11 juillet 2001</b>	aléa <b>Sécheresse</b>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

La notice de présentation du PPRI de la vallée du Grand Morin amont	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPRI de la vallée du Grand Morin amont (planche 6) au 1/5000ème	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de zonage réglementaire du PPRI de la vallée du Grand Morin amont (planche 6) au 1/5000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles ou aléa sécheresse (version octobre 2006) – consultable sur <a href="http://www.argile.fr">www.argile.fr</a>	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
	Consultable sur internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5** Moyenne zone **4** Modérée zone **3** Faible zone **2** Très faible Zone **1**

## pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)**

**Extrait de la carte départementale d'aléa retrait-gonflement des argiles, ou aléa sécheresse (1 format A4)**

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Sites internet :

[www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr) (DDT77)

[www.seine-et-marne.pref.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr) (Préfecture77)